

**Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation
publique sur l'agriculture urbaine à Montréal**

Le Marché Solidaire Frontenac et Rencontres-Cuisines contribuent à l'amélioration de l'offre de fruits, de légumes et de produits transformés destinés à la population qui réside dans le quartier Centre-Sud à Montréal. Par le biais de jardins, de cuisines collectives, de marchés fermiers et de comptoirs de fruits et de légumes ambulants, ils souhaitent ainsi contribuer à une saine alimentation en offrant aux citoyens des produits frais et transformés issus de l'agriculture locale. Parallèlement à cette offre, le Marché Solidaire Frontenac et Rencontres-Cuisines organisent des ateliers, des rencontres et des soirées d'échange, devenant ainsi un lieu de socialisation pour tous les résidents du quartier, notamment les plus isolés. Finalement, nos organisations offrent des programmes éducatifs portant sur la saine alimentation destinés aux 0 - 8 ans et plus particulièrement dans les CPE, services de garde et écoles du quartier Centre-Sud.

Agriculture urbaine à Montréal: Un patrimoine à conserver, une pratique à soutenir et une opportunité à développer.

Occupant abondamment l'espace médiatique ces dernières années grâce au travail soutenu de nombreux groupes et acteurs issus de la société civile, l'agriculture reprend son droit à la ville un peu partout à travers le monde. Du Nord au Sud, impartiale au changement de régime politique, l'agriculture urbaine semble être une activité inhérente au genre humain. Repoussée dans les campagnes au cours des derniers siècles pour densifier les villes et pour en assurer le progrès, l'agriculture urbaine semble pourtant aujourd'hui s'agencer naturellement à la trame urbaine. Cette impression n'est pas étrangère à l'origine même des villes. En effet, les premières villes se seraient construites aux abords des grands cours d'eau de la Mésopotamie, assurant la fertilité et l'irrigation nécessaires à l'agriculture. Bien que les auteurs ne s'entendent ni sur la période exacte de leur fondation, ni sur les circonstances exactes de leur création, il est tout de même possible d'extraire une caractéristique propre à la ville : le désir de «vivre ensemble» de manière sédentaire en partageant certaines valeurs constituées au sein d'institutions morales et politiques. L'agriculture urbaine devient rapidement à cette époque une activité du «vivre ensemble» tout en assurant sa fonction nourricière. Ce désir de «vivre ensemble» est cependant relatif à chacun. Cette polarisation amène la notion de conflit d'usage du territoire. La cohabitation d'intérêts divergents et de fonctions différentes du territoire ont amené l'agriculture à être confrontée tant au développement immobilier qu'à la réalisation d'espaces verts en surface gazonnée.

10 recommandations pour une ville plus verte et nourricière

Volet: L'agriculture urbaine: un patrimoine à conserver

1- **La valorisation du patrimoine agricole de Montréal sous forme d'un circuit touristique-historique**

Montréal était, avant de s'être transformée en une métropole culturelle, une ville AGRICULTURELLE.
En effet, bon nombre de nos ancêtres se souviendront de la ferme Logan, du domaine des

Sulpiciens, des chemins de croix, de l'exposition agricole au Parc Jeanne-Mance, du verger des Hospitalière etc. Ces lieux riches en culture tant maraîchère qu'identitaire doivent être valorisés et dans certains cas préservés et soutenus.

2- Création d'un registre des jardins et lieux à caractère agricole de valeur patrimoniale de Montréal

La vente imminente de l'Hôtel-Dieu nous obligera, nous l'espérons, à sauvegarder l'un des derniers patrimoines agricoles du centre-ville de Montréal. La vente du jardin communautaire du district Peter McGill à un promoteur immobilier est un exemple de la faiblesse de nos institutions municipales en matière de préservation du patrimoine agricole de Montréal vis-à-vis le développement immobilier.

3- Un moratoire sur toute nouvelle construction requérant un permis sur le territoire agricole ou abritant un patrimoine agricole faisant partie du dit registre

Le retrait, dans la dernière version du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, du gel de cinq ans de construction dans le territoire agricole qui y était initialement prévu est un son de cloche alarmant sur le désir réel des administrations publiques de conserver notre patrimoine agricole.

Volet: L'agriculture urbaine: une pratique à soutenir

4- Création d'un cadre permettant la vente de produits maraîchers non-transformés sur le domaine publique

Le règlement sur la vente d'aliments sur le domaine publique de 1947 a mis sur pied d'égalité des vendeurs de hot dogs ambulants, les triporteurs à crèmes glacées et les agriculteurs vendant leurs produits maraîchers. Seulement 30% de la population montréalaise consomme la portion de fruits et légumes recommandée par le guide alimentaire canadien. La création d'un cadre permettant la vente de produits maraîchers non-transformés issus de l'agriculture urbaine et périurbaine sur le domaine publique permettrait à des initiatives tels que Fruixi d'influer davantage sur la santé des Montréalais et Montréalaises.

Dans un même ordre d'idée, rares sont les citoyens qui encore aujourd'hui, vers la fin septembre, ouvrent un comptoir de fruits et légumes sur la sailli de trottoir devant leur maison. La pratique demeure plutôt informelle.

«Mon voisin m'a échangé deux gros sacs de tomates en échange d'avoir surveiller sa maison lorsqu'il était parti au chalet» peut-on entendre dans les ruelles.

Le soutien financier aux marchés de quartier permettrait à bon nombre de jardiniers d'écouler leur récolte de cour arrière dans leur communauté.

5- L'intégration de plantes maraîchères dans la distribution de plantes au printemps par la ville

L'embellissement des carrés d'arbres et la multiplication de concours de toutes sortes sur la

végétalisation des terrasses pourraient être un prétexte favorable au déploiement de l'agriculture urbaine. Souvenez-vous du concours de la Patate Urbaine organisé par le CRAPAUD (Collectif de Recherche en Aménagement Paysager et en Agriculture Urbaine Durable) qui avait attiré bon nombre d'adeptes. La fameuse distribution de fleurs au printemps pourrait très bien intégrer des espèces maraîchères. L'octroi malheureux des contrats du Jardin botanique de Montréal transférés au secteur privé compliquera certainement la situation.

6- Création d'un poulailler communautaire soutenu et géré par la ville de Montréal à même son programme de jardins communautaires

Le règlement sur l'abattage et l'élevage de bétails, de volailles et de gibiers de 1966 et 1970 a aseptisé les relations entre le citadin et l'agriculture. Ayant pu avoir des impacts positifs sur l'hygiène et la salubrité de la ville, leur interdiction complète a laissé un goût amer aux nombreux ruraux venus s'installer en ville pour y travailler faute d'emploi en région. Un assouplissement des règlements depuis quelques années laisse entrevoir un vent de changement. La permission de vendre des produits maraîchers sur le parvis de sa maison pourrait être une pratique permise, voire encouragée. La question de la poule en ville pourrait également trouver écho sous forme de poulaillers communautaires permettant aux citoyens d'aller chercher leurs oeufs frais le matin et aux agences d'inspection des aliments de faire leur travail en un même lieu.

Volet: L'agriculture urbaine: une opportunité à développer

Pour se démarquer tant à l'échelle régionale, nationale qu'internationale, les instances municipales et gouvernementales devront user de leadership et de créativité. Voici quatre (4) propositions en bloc qui pourront insuffler un vent de changement auprès de celles-ci.

7- La création d'un zonage agricole en hauteur sur toit

8- La création d'une direction régionale du MAPAQ à Montréal

9- La création d'un Conseil des politiques alimentaires à Montréal

10- La création d'un fond dédié aux initiatives en agriculture urbaine à Montréal

Nous tenons à remercier et saluer les efforts de l'OCPM et de la Ville de Montréal pour avoir respecté leur engagement en ce qui attrait au droit d'initiative. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'espérer autant d'engagements et d'efforts pour mettre en application concrète et réelle différentes propositions issues de cette consultation.

Bien cordialement

L'équipe du Marché Solidaire Frontenac et de Rencontres-Cuisines